

**AVIS D'ATTRIBUTION CONCERNANT L'APPEL A CANDIDATURES POUR DIVERS EMPLACEMENTS DE
CAMIONS ET REMORQUES DE RESTAURATION SUR LA VILLE DE MEUDON**

Suite à l'appel à candidatures publié aux Echos et sur le site de la Ville de Meudon, la Ville a sélectionné les candidats suivants pour bénéficier de l'occupation temporaire du domaine public sur les jours, horaires et emplacements suivants à Meudon:

La société Bella Pizza : Place Henry Wolf (trottoir à l'angle de l'avenue de Celle et de l'avenue du Générale de Gaulle), le mercredi, vendredi et dimanche de 16h30 à 21h00; La société GFC : 36 rue de la République, le jeudi de 16h30 à 21h00. La société INACOSY : 36 rue de la République, le mercredi de 16h30 à 21h00. La société RIMA : Place 8 mai 1945, le lundi et jeudi de 16h30 à 21h00, Sur le Parvis du Centre d'Art et de Culture, le samedi de 16h30 à 21h00, Sur la Place Tony de Graff, le mardi et vendredi de 16h30 à 21h00.

L'occupation est consentie pour une durée de trois ans.